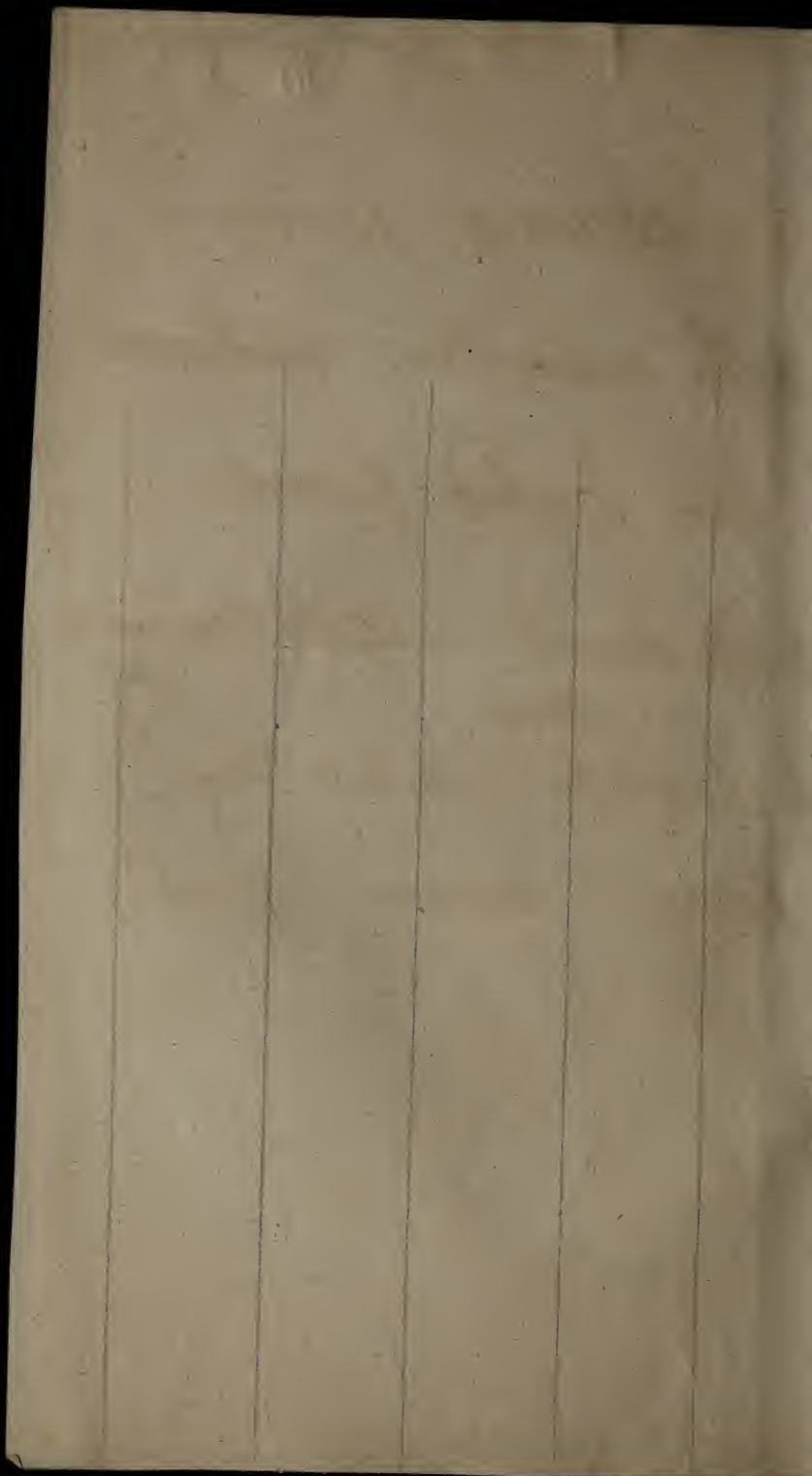


Discours prononcé
à la convention nationale
par Dubois-Crancé

sur la nécessité de rétablir le commerce
suivi
de la présentation à la barre d'une
Députation de commune affranchie



DISCOURS

PRONONCÉ à la Convention Nationale
par DUBOIS-CRANCÉ, sur la nécessité
de rétablir le Commerce;

S U - I - V I

DE la présentation à la barre d'une Députation
de Commune-affranchie.

Il est temps que la Convention se prononce, & qu'elle ne devienne pas le centre des fluctuations que quelques brigands, couverts de trimes, & qui ont pillé la République, cherchent à y exciter. (On applaudit.) Oui, sans doute, il y a deux partis dans Paris; l'un est composé de tous ceux qui aiment la liberté, qui se rallient autour de la Convention; l'autre, de tous ces hommes pervers qui ont servi le despotisme de Robespierre, qui ont trempé leurs mains dans le sang, qui ont fouillé dans le sac. (On applaudit.) C'est particulièrement dans les anciens Comités révolutionnaires que vous trouverez des conspirateurs contre la Patrie. En vain se font-ils couverts d'un masque de patriotisme; la Convention finira par le leur arracher. (Nouveaux applaudissemens.) Toute la France vous a remerciés de la journée du 9 thermidor; la France entière vous dit: soyons unis, & nous sommes sauvés. Le Peuple veut la justice, et non la terreur. Nous avons combattu long-temps avec toute l'énergie révolutionnaire, lorsqu'il a fallu abattre la monarchie, le fédéralisme et les factions. Aujourd'hui devons-nous être ce que nous étions? Oui, en principes; mais en action, non. Il faut de l'énergie pour conquérir la liberté: pour la conserver, il faut de la sagesse.

Ce n'est pas en portant le désespoir dans les familles ; ce n'est pas en faisant , comme quelques hommes revêtus de la confiance des Robespierre & de Couthon , plus d'aristocrates en un jour , que la révolution en cinq années de crises politiques , qu'on peut conserver la liberté. (On applaudit.)

On parle de ce qui s'est passé hier au ci-devant Palais-Royal. Eh bien , je fais qu'il y avoit dans ce lieu deux partis dont l'un crioit : *Vive les Jacobins !* & l'autre , *Vive la Convention !* (Toute l'Assemblée & les spectateurs se levent en criant : *Vive la Convention !* la salle retentit d'applaudissemens.)

Je suis allé hier me délasser à l'opéra ; on y a chanté un couplet dans lequel on disoit : *Les Jacobins abattront le marais , les Pitt & les Cobourg.* Il a été redemandé , répété , & vivement applaudi par une troupe de brigands & de scélérats.

Citoyens , ne vous endormez point... ! Il y a des hommes qui disent : *Nous triompherons , & ce ne sera pas long.* On entend partout des menaces atroces , partout on voit des sermens de guerre civile. On rencontre des hommes qui ont reçu des cartes des comités révolutionnaires , ou qui ont fui leurs départemens pour éviter la peine due à leurs crimes.

Il est temps , encore une fois , que la Convention se prononce. Il y a huit jours que j'ai demandé la parole pour une motion d'ordre ; si la Convention veut me l'accorder , je lui présenterai quelques vues qui pourront contribuer à l'éclairer sur les mesures à prendre pour soutenir à flot le vaisseau de la République , & l'empêcher d'être englouti par les orages soulevés par les brigands.

La Convention accorde la parole à Dubois-Crancé. Il monte à la tribune.

Par décret du 28 fructidor , dit-il , vous avez chargé tous les représentans du Peuple de vous indiquer , autant qu'il seroit en leur pouvoir , les meilleurs moyens de rétablir en France le commerce , l'agri-

culture & les arts ; déjà Iforé vous a présenté des vues utiles ; il a calculé les entraves qu'opposoient au bien public l'aristocratie , l'égoïsme & la malveillance ; il vous a proposé des moyens de réformer les abus qui en résultoient ; mais il n'a pas touché au principal point de la question : ce point , c'est de commencer par rétablir en France l'harmonie , la confiance , la sûreté des opérations tendantes au bien public ; ce point est la garantie bien déterminée de la sûreté des personnes & des propriétés , si long-tems violées par un régime de sang & de la plus feroce extravagance. Je viens essayer de remplir cette tâche , je viens me lancer dans une carrière immense , & si je ne fixe pas votre attention sur tous les objets qui la méritent , j'espère que d'autres personnes , la parcourant après moi , en rechercheront avec soin tous les détours. Je vais tâcher du moins de placer quelques points de reconnoissance , & d'attacher le fil qui doit nous guider dans ce labyrinthe.

Je n'entrerai point dans des détails d'administration ; je n'en parlerai que sous les rapports politiques ; je dirai franchement nos fautes , je les crois faciles à réparer , & il ne faut pas que nos ennemis triomphent un instant de nos incertitudes.

Depuis l'époque où la Cour écrasée du poids de ses dilapidations , luttant d'autorité contre les parlemens , ayant perdu toute son influence en Europe , ne vit plus de ressources que dans l'assemblée des Etats Généraux , il est évident que la masse du Peuple ne variant jamais dans ses principes , a toujours conduit dans le bon sentier le char de la révolution. Dans les trois Assemblées qui se sont succédées , quelques hommes habiles tantôt ont soutenu les principes , tantôt en ont dévié ; & si l'histoire de la révolution française est le tableau fidelle de tout ce qu'un Peuple peut développer de vertu & d'énergie , elle est aussi dans ses détails le complément de tous les crimes.

Depuis Marie-Antoinette jusqu'à *Cornelie Copeau* (1); depuis Louis XVI jusqu'à Robespierre, en cinq années de mouvemens rapides, nous avons vu passer tous les conspirateurs dont l'histoire ancienne a pu fournir les modes.

Qu'en conclure ? que nous sommes incapables de nous gouverner ? Non ; mais que nous sommes épurés de la lie que la liberté bouillonnante devoit rejeter sur ses bords ; dans l'espace d'un lustre, nous avons vécu cent ans, & nous sommes plus avancés dans la connoissance & la pratique des principes, que ne le fut jamais aucune Nation.

Je ne jetterai donc mes regards en arriere que pour y chercher des garans contre l'avenir ; je ne fixerai votre attention sur les oscillations qui nous agitent encore, que pour renouer le faisceau qui doit rendre imperturbable le bonheur de vingt-six millions de Français.

Le Peuple, je vous l'ai déjà dit, n'a jamais été égaré, mais on l'a souvent cruellement trompé.

Voyez au milieu des intrigues du royalisme & de l'aristocratie combien de factieux ont pris le masque de la popularité pour faire tourner à leur profit la révolution. Depuis cinq ans, quoique nous ayons passé de l'état monarchique au républicanisme, le gouvernement n'a pas cessé d'être dans l'anarchie ; le Peuple seul est resté fixe dans sa conduite comme dans ses principes.

Voulez vous approfondir les motifs de cette anarchie ? oui, sans doute, car ce n'est qu'en la détruisant que vous pourrez espérer de consolider la révolution ; c'est que jusqu'ici dans cette Assemblée un petit nombre d'hommes a gouverné ; c'est que des intrigans, des orgueilleux, investis de la confiance populaire, seuls dans leurs intentions crimi-

(1) La fille Dupleix, le premier ministre de Robespierre, on l'appeloit ainsi, parce que Dupleix étoit menuisier.

nelles , mais puissans par les divisions qu'ils avoient l'art de nourrir parmi vous , établissoient dans votre sein leur empire absolu , sous prétexte de factions imaginaires dont chacun de nous craignoit d'être atteint.

C'est qu'il y a eu des hommes dans cette Assemblée , dont le patriotisme feint exagéroit tous nos dangers ; & d'autres qui , les oreilles toujours frappées d'expressions méprisantes à leur égard , perdoient leur énergie , & redoutoient de se livrer à la discussion d'une mesure que leur conscience repoussoit , dans la crainte de passer pour aristocrates.

Voilà ce qui a fait pendant six mois de Robespierre un tyran ; voilà ce qui a fait passer la loi du 22 prairial , & livré la France aux brigands.

Votre marche est donc tracée par l'expérience : rendez au gouvernement cet ensemble , cette unité d'action , qui , tendant au même but , ne peut plus fournir qu'une opinion. Placez d'une main ferme & vigoureuse le niveau de la loi sur toutes les têtes , & la France est sauvée.

Songez que vous êtes la bouffole de tous les départemens ; que nous sommes les représentans de toutes les vertus & de toutes les passions ; que celles qui nous animent réfléchissent jusqu'aux extrémités de la France ; que par-tout il existe des caméléons politiques , toujours prêts à prendre la teinte que vous leur donnerez ; que , si l'on se dispute ici l'on se disputera par-tout , & que ce ne sera qu'à notre honte qu'on verra le mot *fraternité* sur tous nos portiques , si la haine reste dans nos cœurs. C'est donc cette enceinte qui est le grand laboratoire de la félicité publique ; tous les talens de Pitt ; tous ses efforts conspirateurs doivent se briser contre ce rocher ; ses véritables agens sont nos passions. Voulons-nous , avec certitude du succès , rétablir la confiance , sans laquelle tous les décrets les plus favo-

rables à l'industrie seroient inutiles ? Commençons par donner un grand exemple au Peuple Français ; soyons unis ; marchons du même pied ; il ne peut plus y avoir ici de différence d'opinions ; le royalisme & l'aristocratie sont unanimement proscrits ; si quelqu'un en doute , qu'il montre à cette tribune , qu'il dénonce le factieux qui veut trahir la Patrie ; nous en ferons justice , car il est temps que nous tenions compte à nos volontaires de leurs efforts aux frontieres ; il est temps que nous vengions le Peuple de tant de sacrifices inutiles : mais , s'il n'y a que de viles passions qui puissent nous diviser , le Peuple souverain veut que nous les foulions aux pieds.

Oui , Montagne sainte , tu as fait ton devoir , mais tu as aussi payé ton tribut à l'humanité. Après avoir combattu avec courage toutes les factions , tu t'es vue prête à succomber sous la tyrannie d'un démagogue perfide , eh bien , qui t'a sauvée ? Ce sont ceux qui , inquiets dans des momens orageux sur l'abolition de la monarchie , n'ont cessé depuis la mort de Capet de marcher dans le sentier de la République ; qui , calmes , impassibles au milieu de ses agitations politiques en apercevoient le but , attendoient dans le silence le moment de sauver la liberté , & l'ont fait sans balancer.

Rendons-nous donc une justice mutuelle ; & puisque tous ensemble nous avons monté à la brèche contre la tyrannie , que nos bras restent levés & tombent ensemble pour anéantir les debris de ces passions méprisables qui déchireroient la France en nous déshonorant.

Quelques histrions politiques diront que je viens montrer ici un bout d'oreille : je ne fais pas dissimuler , je vous dirai mon opinion toute entière ; je pense que le temps des combats violens est passé , & que c'est à la sagesse à finir la révolution. Prenons garde que tel qui , dans une société , dans un groupe , fait aujourd'hui l'enragé , fut au commencement de

la révolution beaucoup trop *modéré*, & qu'il pourroit bien être encore, sous un masque différent, ce qu'il fut jusqu'à ce moment, l'ennemi juré de la liberté & des intétêts du Peuple.

Prenons garde à ces hommes sans mœurs, qui voient l'aristocratie partout où ils ne reconnoissent pas leurs vices, & qui servent mieux M. Pitt que toutes les armées de l'Europe, puisqu'ils placent la gangrene au cœur de la France, dont ils dévorent la substance, & détruisent les ressources

Vous avez, il ne faut pas se le dissimuler, des plaies profondes à cicatrifer; à force d'exagérer certains dangers, moins réels peut-être qu'exaltés dans d'imprudens cerveaux, on a fait incarcérer en France presque tous les gros laboureurs; il en est résulté que leurs fonds sont absorbés; leur basse-cour est détruite, & leurs domaines ont perdu le fruit incalculable de leur industrie.

Dans la Vendée six millions d'arpens de terre sont vacans, & 500 mille bœufs ou mulets perdus pour nos besoins, recherchent inutilement chaque soit leur étable & leurs maîtres.

A Lyon, où 10 millions se transformoient annuellement par l'industrie en valeur de 200 millions au profit de la République, les fabricans ont été réduits jusqu'ici pour subsister, à transporter à grands frais; d'une place à l'autre, les pierres des démolitions qu'on vous à fait ordonner après le siège, comme si les maisons pouvoient être aristocrates. A Sédan, le plus riche atelier de nos draperies, on a recherché les manufacturiers sur des faits relatifs à Lafayette, faits sur lesquels l'Assemblée législative avoit rendu un décret d'amnistie. On les a fait mourir & les manufactures sont détruites, & 10 mille ouvriers n'ont que la ressource de porter leur industrie dans le Limbourg, si l'on ne ne vient pas à leur secours.

Vous parlerai - je de Nantes, de Bordeaux, de Nîmes, de Montpellier, de Marseille, de Rouen,

d'Orléans, de Paris ? par-tout le commerce est anéanti, parce que tout homme qui faisoit circuler des fonds étoit suspect & accusé d'accaparement ; ce n'étoit donc plus votre système & vos loix que l'on exécutoit ; ce n'étoit plus les aristocrates que l'on poursuivoit, c'étoit tous les riches, tous ceux dont la fortune met en activité les talens et l'industrie du Peuple que l'on pilloit, que l'on égorgéoit sous le nom d'aristocrates. Je fais ce que l'on a eu de reproches à faire à quelques commerçans : mais falloit-il pour cela les tuer ou les incarcérer tous ? ne valloit-il pas mieux diriger, par de bonnes loix, leurs actions dans le gouvernement, rendre utiles leurs fonds, leurs connoissances ; les désaristocratiser, en les intéressans personnellement au bien-être de la République. Une simple réflexion va vous faire sonder la profondeur de l'abyme : la fortune d'un million d'hommes en France nourrit l'industrie de vingt-cinq autres ; anéantissez les ressources de ce million d'hommes, et la contre-révolution est faite. Voilà le système de M. Pitt, vous reconnoîtrez ses satellites aux moyens d'exécution.

Le commerce que l'on vous a fait faire jusqu'à présent est affreux. C'étoit à un tribunal de sang que se faisoient les enchères, & l'exécuteur concluoit le marché à la place de la Révolution.

Sans doute beaucoup d'aristocrates ont subi le sort qu'ils avoient mérité ; mais, ne vous y trompez pas, cet acte de justice envers le Peuple n'étoit que le voile perfide dont on couvroit le précipice où l'on vouloit l'entraîner : sans cela, eût-on violé les formes que le Peuple, qui n'est pas antropophage, aime tant à voir observer ? eût-on imaginé, ce que les Tibere et les Néron n'ont jamais soupçonné *des conspirations de prison !*

Grand dieu ! le sang sue par-tout les pores en retraçant de pareils excès : des conspirations de prison ! et à quoi servent donc ces portes, ces verroux, ces

chaînes, ces gardes continues?... Si l'intérêt de la société veut qu'on en séquestre tout homme présumé coupable; dès lors, c'est à la justice qu'est confié le soin de procurer l'exécution de la loi, elle a toute autorité pour atteindre ce but. Un homme peut-il mériter la mort pour tenter de se soustraire à ce qu'il croit être l'oppression?... Non, c'est à la police, qui l'a enchaîné, à surveiller ses efforts; & la France, même sous l'ancien régime, a vu avec horreur condamner à la roue deux gendarmes qui, pour s'échapper de l'Abbaye, avoient cependant assassiné le geolier.

Voyez dans quel abyme, sous prétexte de l'intérêt public, l'innocence étoit plongée. Cherchoit-on à fuir un tribunal féroce, on étoit mis hors de la loi; osoit-on comparoître, on se trouvoit enveloppé dans une conspiration de prison. Il n'y avoit donc aucune victime qui pût sortir des ferres de la tyrannie autrement qu'en lambeaux.

Je sens que ces tableaux sont déchirans; mais il faut enfin arracher le voile qui couvre tant de forfaits; il faut répondre à ces Adresses insensées, où quelques hommes de sang, non contents des loix que vous avez faites contre les ennemis de la liberté, provoquent le rétablissement d'un arbitraire aussi injuste que cruel, & dont ils voudroient encore disposer au gré de leurs dévorantes passions; il faut que ceux qui crient sans cesse à l'aristocratie, sans parler de brigandage, & qui n'ont cependant que de bonnes intentions, sachent bien aussi qu'il n'est pas moins important de repasser tous les maux qu'ont faits la compression universelle, la fureur des destructions et la rage du puritanisme; il faut enfin que ceux qui sont scélérats soient bien convaincus que le système exécrationnable qu'ils poursuivoient est détruit, & que de la même main vous frapperez les aristocrates & les brigands; mais que vous tendrez une autre main protectrice à tout ce qui ne sera pas criminel.

Alors vous verrez la confiance renaître comme un beau jour après un orage dévastateur.

Les Français savent bien qu'il faut acheter la liberté ; ils oublieront leurs maux passés , sûrs de jouir de l'avenir ; ils oublieront vos erreurs , car ces erreurs viennent de votre vertu ; c'est elle qui fut la cause de votre long silence : vous ne pouviez connoître tant de crimes.

Ils jouiront de notre union ; comme nous , ils abjureront leurs passions , ils se ferreront pour défendre la liberté.

Alors , que les rapporteurs de vos Comités montent à cette tribune , qu'ils y développent nos immenses ressources ; qu'ils appellent le Français au travail ; qu'ils lui démontrent que la misère publique est le résultat des avidités particulières , que tout gain illicite ou forcé est un vol fait à nos enfans , que c'est là ce qui tient dans le dénûment nos défenseurs aux frontières , & vous verrez , comme au travaux du Champ-de-Mars , que chacun s'empressera de concourir au salut de la République.

Un aristocrate , s'il en reste , sera au milieu des Français comme un hermite dans les bois ; il sera le jouet des petits enfans.

Je ne vous proposerai pas de projet de décret sur le premier objet de ce discours Il n'est pas besoin de loi pour nous déterminer à mettre aux pieds de la statue de la Liberté nos passions , il suffit que nous soyons convaincus que l'intérêt du Peuple l'exige impérieusement : mais voici ce que je propose pour maintenir aux loix révolutionnaires leur juste sévérité , & faire disparaître la tyrannie.

Art. I^{er}. Le gouvernement révolutionnaire sera conservé dans son intégrité pendant la guerre ; mais tout agent de ce gouvernement qui se permettra d'en outre-passer la limite , sera puni de mort.

II. La fortune d'un homme arrêté comme suspect continuera à être régie comme auparavant par celui

ou celle qui aura sa confiance , & au profit de sa famille , à charge de donner aux agens des domaines nationaux bonne et suffisante caution , pour le cas où il seroit jugé coupable.

III. L'obéissance à la loi étant sacrée pour tout Républicain , celui qui se soustraira à un mandat d'arrêt , revêtu des formes exigées par la loi , & dûment notifié , ou qui s'évadera des prisons , sera considéré comme émigré. Mais nul ne peut être présumé coupable sous le prétexte d'avoir tenté de rompre ses chaînes ; c'est à la police chargée de l'administration des prison à les surveiller.

Le discours de Dubois-Crancé avoit été fréquemment interrompu par des applaudissemens.

La Convention ajourne la discussion à une prochaine séance.

Une députation de la Société Populaire de Commune-Affranchie , à la barre.

L'orateur. Citoyens représentans , vous voyez devant vous les députés de la Société Populaire régénérée de Commune-Affranchie. Ils viennent vous offrir , non des hommages stériles ; mais des moyens puissans contre nos ennemis : cent cavaliers jacobins & un vaisseau de guerre.

Notre malheureuse commune , successivement déchirée par les factions des royalistes , des fédéralistes , injustement punie de ses crimes & de sa rebellion envers la patrie , alloit respirer sous les loix sévères mais consolantes de la république , lorsque Robespierre nous replaça sous le dépotisme le plus horrible , sous le règne dévorant du brigandage le plus effréné ; grâces à l'énergie de vos décrets & de la résolution forte des représentans que vous nous avez envoyés , nous sommes encore une fois rendus à la liberté ; mais soyez en garde contre les hypocrites calomnieux qui dans ce moment fuyent Commune-Affranchie pour venir

vous entourer & vous tromper ; ces hommes ne peuvent avoir une bonne intention , le patriote probe & sincère ne cherche pas à se soustraire à l'œil de ses juges.

Nous vous prions , au nom de notre commune , de jeter promptement vos regards sur les moyens de relever son commerce ; il est actuellement annéanti : nos ateliers , nos manufactures sont dépourvues de tous les objets de première nécessité , ils semblent avoir été livrés au pillage royal sous l'autorité du crime.

Vous avez déjà beaucoup fait en établissant dans l'ame de nos concitoyens la sécurité de la justice ; rendez-nous à nos droits de citoyen français , nos sentimens sont républicains ; bientôt notre commerce recevra le mouvement et la vie , & des millions de bras paralysés par les factions , tourneront leur force , leur vigueur & leur industrie vers la prospérité de la république. *Vive la république , vive la convention nationale.* (On applaudit).

Collot-d'Herbois. Le comité de salut public après avoir consulté celui de commerce avoit établi un rapport tendant à rendre à Commune - Affranchie le commerce qui allimentoit ses habitans. Ce rapport avoit pour but de revivifier l'industrie en la ramifiant , c'est-à-dire , en faisant des avances aux ouvriers industriels , en les mettant à même , par ce moyen , de faire valoir leurs talens , & les délivrant de leur honteux servage où les retenoient des entrepreneurs cupides. Ce rapport avoit pour but de prendre les mesures nécessaires relativement au séquestres & relativement à l'échange des produits du travail de cette commune avec l'étranger ; enfin , il avoit pour but de répandre l'instruction parmi les habitans de cette commune , puisque l'ignorance a causé les égaremens dans lesquels ils ont été entraînés par des conspirateurs. Au moment où ce rapport alloit être fait , Couthon a emporté les pièces ; elles doivent se trouver sous les scellés. Ce rapport étoit un sommaire

des réflexions des repréentans envoyés en mission près de cette commune, & de celles des membres des comités de salut public, de commerce & d'agriculture. Comme cet objet est du plus grand intérêt, je demande le renvoi de la pétition aux comités, & s'il étoit possible de trouver dans les papiers de Couthon notre précédent travail, je demande qu'il leur soit transmis, par ce qu'il pourra leur présenter de idées utiles.

Guyomard. La convention nationale a annoncé qu'elle vouloit protéger le commerce; mais il ne faut pas s'en tenir à l'énonciation des principes, il faut les faire suivre de l'exécution. A Commune-Affranchie, les scélérats & les intrigans qui l'avoient égarée, ont été punis; vous devez justice aux bons citoyens. Il est bon de rappeler ici ce qui a été dit hier par un de nos collègues, parce que cela est sur-tout arrivé à Commune-Affranchie. On a mis les scellés chez une multitude de citoyens; & lorsqu'on les a levés, il ne s'est plus rien trouvé des effets qui y devoient être. On parle beaucoup contre l'aristocratie & contre les riches, mais on ne vous parle pas des brigands; on ne vous parle pas de ceux qui se sont enrichis par des dilapidations, qui ont regardé la république, ses domaines, et les biens des citoyens comme leur proie. Nous voulons nous opposer à l'agiotage & à la cupidité mercantile, fléaux de la société; mais nous ne devons pas permettre qu'on pille tous les individus qui ont quelque fortune & quelques moyens, si nous ne voulons anéantir le commerce en renonçant à la justice. Vous recevez aujourd'hui une pétition de Commune-Affranchie; il faut y faire droit: mettez-vous en garde contre les calomnies. Pocholle & Charlier ne sont pas suspects; ils vous ont dit que l'esprit de Commune-Affranchie étoit bon. Appliquez donc maintenant les conséquences des principes que vous avez posés sur la protection due au commerce: le premier pas est de ranimer la confiance; les prin-

cipes ne sont pas douteux, il est aisé de les proclamer ; mais les phrases ne suffisent pas, il faut qu'elles soient immédiatement suivies de l'action.

Laporte. La convention nationale est trompée depuis trop long-temps sur l'état de Commune-Affranchie. Après la rebellion de cette commune, vous dutes faire un exemple éclatant de justice nationale ; mais lorsque les chefs furent frappés, lorsqu'il n'étoit plus question que de rappeler la confiance, de raviver le commerce & les branches d'industrie dont le site de cette commune la rend susceptible, alors se forma contr'elle une nouvelle conjuration de fripons, de dilapidateurs du patrimoine du peuple. (Vifs applaudissemens.) Des hommes atroces, avides de sang, se portant héritiers de l'aristocratie, s'attachèrent à un dominateur, sous l'appui duquel ils se flattoient de conserver les fruits de leurs crimes. Ce dominateur étoit Robespierre ; il peignoit ces hommes couverts de crimes comme des patriotes opprimés, tandis que les représentans du peuple étoient bien convaincus que ce n'étoit qu'une horde d'intrigans qui n'aspiroient qu'à envahir les places, & au partage des biens de ceux que frappoit le glaive de la loi. Vos représentans ont lutté long temps pour vous faire connoître la vérité. Robespierre & Couthon ont été plus forts, ils l'ont emporté ; on nous a exilés de la convention pour que nos voix ne fussent pas entendues. Enfin le jour de la vérité est venu ; la révolution du 9 thermidor a rappelé à Commune-Affranchie des hommes probes, elle a expulsé des fripons. Déjà ses habitans respirent, les ateliers s'ouvrent, les manufactures reprennent leurs travaux, & il ne faut plus qu'un regard paternel de la convention sur cette malheureuse commune pour lui rendre son ancien éclat. (Vifs applaudissemens.) Mais il faut vous mettre en garde ; je dis ceci pour l'instruction du comité de sûreté générale ; il faut se mettre en garde contre les manœuvres de ces indi-

vidus coupables que nous avons destitués. Les motifs de notre conduite à cet égard ont été vérifiés par les représentans qui nous ont succédés, & ils les ont approuvés : cette conduite nous a mérité les bénédictions du peuple dans les derniers momens de notre mission. Aujourd'hui ces hommes auxquels nous avons arraché le masque, que nous les avons livrés au mépris qu'ils méritent, que nous les avons mis dans l'impuissance de faire le mal, ils arrivent à Paris pour tromper les comités & les jacobins. Vous ne trouverez dans ces hommes que des fripons qui avoient pour chef Couthon & Robespierre, qui promettoient pour récompense à leurs satellites les dépouilles de ceux qu'ils sacrifioient à ses vengeances. Il est donc enfin arrivé le jour où il nous est donné de faire éclater la vérité après quatorze mois d'exil, après avoir été en butte à toutes les calomnies & à toutes les persécutions. Eh bien ! Pocholle & Charlier sont là ; ils connoissent Commune-Affranchie ; ils peuvent assurer que les habitans sont bons citoyens, dévoués à la république, & qui marchent le pas de charge contre les intrigans. Je dis cela, & je le répète, pour que les comités & les jacobins n'écoutent point les scélérats qui se sont rendus à Paris & qui feroient beaucoup mieux de s'occuper à rendre leur compte qu'à jeter le trouble ici. (Vifs applaudissemens).

Des hommes investis de la confiance nationale ont mis la loi sous leurs pieds, & y ont substitué leurs volontés ; les séquestres ont été violés ; le jour arrive où ces délits vont être connus ; les coupables s'agitent & sèment le désordre ; ils parlent des dangers de la patrie, mais leur véritable mobile est la crainte de se voir arracher le masque dont ils se couvrent. Le décret que vous avez rendu hier a porté la terreur dans leur ame : je demande que la convention se fasse rendre compte de l'exécution de ce décret, à l'égard de cette clique intrigante de Commune-Affranchie.

Plusieurs voix. Un compte pour tous ceux que le décret concerne.

Le c.... Vous ne ramènerez point la prospérité dans le commerce de Commune-Affranchie, si vous ne rapportez le décret qui met cette ville en état de rebellion & de siège. J'en demande le rapport.

La convention rend le décret suivant :

La convention décrète la mention honorable & l'insertion au bulletin de l'adresse des députés de la Société Populaire de Commune-Affranchie, & renvoie aux comités de finances, de commerce, d'Agriculture, de salut public & de sûreté générale, la motion qui a été faite par un membre, de rapporter le décret qui déclare Commune-Affranchie en rebellion & en état de siège, pour qu'il lui soit fait sur cette proposition un rapport dans trois jours.

Nouvelle des Armées.

Gillet écrit, en date de Liège, que les esclaves ont quitté leur camp de la Chartreuse, & que les détails qu'il a envoyés hier, sont beaucoup au-dessous de la réalité; car l'ennemi a laissé 2,000 hommes sur le champ de bataille & la plupart de ses bataillons sont réduits à 150 hommes. L'armée de Latour a perdu tous ses canons; on a pris la voiture, le secrétaire & les papiers du général. Il résulte du rapport des déserteurs que le moral de ces messieurs est fort ébranlé, qu'ils sont las de la guerre & soupirent après leur retour en Allemagne.

L'armée de Sambre & Meuse est déclarée ne cesser de bien mériter de la patrie.

A Commune-Affranchie, chez CARRET, rue Marat,
N^o. 7, où l'on s'abonne pour tous les Journaux.

Morel & Binde' Quion

Charles Gilbert

Mé: Le 20 Janvier 1799 à Paris

Mort: Le 20 Décembre 1842 à Paris

